

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉS

| 2018

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr





SOMMAIRE

Éditorial	05
Élus	07
Retour en images	14
Développement économique	16
Aménagement et urbanisme	20
Habitat	22
Mobilité	26
Développement durable	28
Tourisme	30
Politique de la ville et insertion	32
Sécurité et prévention de la délinquance	36
Enseignement supérieur	38
Université Inter-Âges	39
Culture	40
Sport	42
Environnement	44
Fonds Européens	46
Comptes administratifs	49
Services administratifs	53



ÉDITORIAL

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En 2018, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a trouvé son rythme de croisière.

Les projets structurants se sont concrétisés ou ont avancé de manière significative.

Je pense à l'implantation de grands groupes sur le site de Villaroche dont les premières pierres ont été posées en 2018.

Je pense à la création de l'Atelier en avril 2018, à Melun et à Dammarie-lès-Lys, afin de soutenir et accompagner nos créateurs d'entreprises.

Je pense au lancement en septembre 2018 du Plan de Persévérance Scolaire, dispositif puissant contre l'échec scolaire.

Je pense à la décision de créer, en juillet 2018, une police intercommunale des transports.

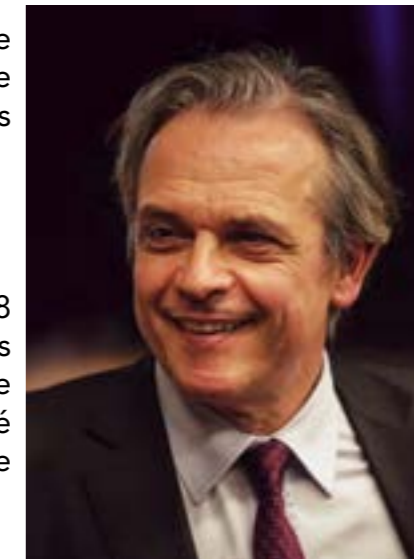
Je pense à la livraison des locaux de la faculté de médecine en décembre 2018 et qui sera opérationnelle dès la rentrée de septembre 2019.

Et tant d'autres.

Ce rapport d'activités 2018 vous permettra d'apprécier les nombreuses actions de long terme ou du quotidien que la Communauté met en œuvre au service de notre territoire et de ses habitants.

2019 sera également très chargée, toujours avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie et les services offerts à nos habitants.

Louis Vogel
Président
de la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine
Maire de Melun



 **20 communes**


Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

 **155 km²**

 **130 998 habitants**

 **4 266 étudiants**

 **50 487 emplois**

 **53 014 ménages**

 **12 218 établissements**

 Desservie par **A5 et A6**

 **1/3** d'espaces verts

 **44 km** de berges de Seine



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

LES ÉLUS



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

En septembre 2018



Louis Vogel
Président - Maire de Melun



Franck Vernin

1^{er} Vice-président

Traitement des déchets / Environnement /
Liaisons douces / Qualité de vie
Maire du Mée-sur-Seine



Gilles Battail

1^{er} Vice-président

Aménagement et transports urbains
Maire de Dammarie-lès-Lys



Renée Wojeik

3^e Vice-présidente

Travaux bâtiments / Fluides / Parc automobile
Adjointe au Maire de Melun



Pierre Herrero

4^e Vice-président

Culture / Sports
Maire de Vaux-le-Pénil



Gérard Aubrun

5^e Vice-président

Marchés publics / Voirie entretien / Mise en chantier /
Infrastructures / Commission d'appel d'offres
Maire de Boissise-le-Roi



Willy Delporte

1^{er} Conseiller délégué

Tourisme
Maire de Saint-Germain-Laxis



Bernard Fabre

2^e Conseiller délégué

Organisation du réseau transport
urbain et Mobilité
Maire de Boissettes



Slimane Bouklouche

3^e Conseiller délégué

Politique de la Ville
1^{er} Adjoint au Maire
de Dammarie-lès-Lys



Joëlle Noto

4^e Conseillère déléguée

Culture
2^e Adjointe au Maire
de Dammarie-lès-Lys



Anne Morin

5^e Conseillère déléguée

Politique de la Ville
10^e Adjointe au Maire
du Mée-sur-Seine



Pierre Yroud

6^e Vice-président

Assainissement / Énergie Renouvelable
Maire de La Rochette



Vincent Paul-Petit

7^e Vice-président

Développement économique / Innovation et
prospective / Zones d'activités économiques
Maire de Seine-Port



Dominique Gervais

8^e Vice-président

Logements insalubres et indignes (ORI)
Logements des jeunes Hébergement
Maire de Livry-sur-Seine



Françoise Lefebvre

9^e Vice-présidente

Développement Durable / Agenda 21 /
Plan Climat Air Énergie Territorial
Maire de Rubelles



Marc Savino

10^e Vice-président

Politique de l'emploi
Maire de Voisenon



Josette Antignac

6^e Conseillère déléguée

Emploi
Conseillère municipale
au Mée-sur-Seine



Anselme Malmassari

7^e Conseiller délégué

CLETC / CIID
1^{er} Adjoint au Maire de Vaux-le-Pénil



Kadir Mebarek

8^e Conseiller délégué

Politique de la Ville / Finances
3^e Adjoint au Maire de Melun



Patricia Astruc-Gavalda

9^e Vice-présidente

Gestion universitaire
5^e Adjointe au Maire de Melun



Noël Boursin

10^e Conseiller délégué

Sports
4^e Adjoint au Maire de Melun



Alain Bernheim

11^e Vice-président

Administration générale
Maire de Boissise-la-Bertrand



Christian Hus

12^e Vice-président

Développement de la filière aéronautique
Maire de Montereau-sur-le-Jard



Henri Mellier

13^e Vice-président

Mutualisation / Transfert de compétences /
Réforme territoriale / Fonds européens
Conseiller municipal de Melun



Jérôme Guyard

14^e Vice-président

Politique de l'Habitat (privé et social) / PLH
Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry



Éric Bonnomet

15^e Vice-président

SCOT / Informatique
Maire de Pringy



Jean-François Lemesle

11^e Conseiller délégué

Opération d'aménagement urbain
1^{er} Adjoint au Maire
de Saint-Fargeau-Ponthierry



Francis Galloy

12^e Conseiller délégué

Cadre de vie / Liaisons douces
1^{er} Adjoint au Maire de Mancy



Philippe Charpentier

13^e Conseiller délégué

GEMAPI / Eau potable
Maire de Limoges-Fourches



Gilles Gatteau

14^e Conseiller délégué

Commission Intercommunale d'Accessibilité
aux Personnes Handicapées
Maire de Villiers-en-Bière



Jean-Claude Lecinse

15^e Conseiller délégué

Agenda 21 / PCAET
Maire de Lissy

LES CONSEILLERS PAR COMMUNES

MELUN : 21 DÉLÉGUÉS

Louis Vogel (Maire)

Patricia Astruc-Gavalda, Farida Atigui, Claude Bourquard, Noël Boursin, Josette Chabane (en remplacement de Corinne Aubanel), Ségolène Durand, Marie-Hélène Grange, Thomas Guyard, François Kalfon, Kadir Mebarek, Henri Mellier, Gérard Millet, Bénédicte Monville-de Cecco, Romaric Moyon, Marie-Rose Ravier, Jean-Pierre Rodriguez, Mourad Salah, Brigitte Tixier, Valérie Vernin-Fournier, Renée Wojeik.

LE MÉE-SUR-SEINE : 11 DÉLÉGUÉS

Franck Vernin (Maire)

Josette Antignac, Georges Auricoste, Michel Dauvergne, Nathalie Dauvergne-Jovin, Fabien Fosse, Christian Genet, Jean-Pierre Guérin, Josette Meunier, Anne Morin, Jocelyne Vernon.

DAMMARIE-LÈS-LYS : 11 DÉLÉGUÉS

Gilles Battail (Maire)

Nicolas Alix, Slimane Bouklouche, François Blanchon, Patricia Charretier, Dominique Kundig-Bordes, Dominique Marc, Joëlle Noto, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Françoise Perreau.

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY : 7 DÉLÉGUÉS

Jérôme Guyard (Maire)

Geneviève Burle, Anne Gravière, Jean-François Lemesle, Françoise

Megret, Carole Nadal, Lionel Walker.

VAUX-LE-PÉNIL : 5 DÉLÉGUÉS

Pierre Herrero (Maire) jusqu'au 1^{er} février 2019

Anselme Malmassari, Ginette Moreau, Patricia Rouchon, Alain Taffoureau.

BOISSISE-LE-ROI : 2 DÉLÉGUÉS

Gérard Aubrun (Maire)

Sylvia Ordioni.

LA ROCHETTE : 2 DÉLÉGUÉS

Pierre Yvroud (Maire)

Geneviève Jeammet.

PRINGY : 2 DÉLÉGUÉS

Éric Bonnomet (Maire)

Jean-Pierre Mitgère.

LIVRY-SUR-SEINE : 1 DÉLÉGUÉ

Dominique Gervais (Maire)

Annie Berton (suppléante).

SEINE-PORT : 1 DÉLÉGUÉ

Vincent Paul-Petit (Maire)

Maryse Dardaoud (suppléante).

RUBELLES : 1 DÉLÉGUÉ

Françoise Lefebvre (Maire)

Jacky Laplace (suppléant).

VOISENON : 1 DÉLÉGUÉ

Marc Savino (Maire)

Brigitte Pignatelli (suppléante).

BOISSISE-LA-BERTRAND : 1 DÉLÉGUÉ

Alain Bernheim (Maire)

Mireille Chapus (suppléante).

MONTEREAU-SUR-LE-JARD : 1 DÉLÉGUÉ

Christian Hus (Maire)

Marion De Paix de Coeur (suppléante).

SAINT-GERMAIN-LAXIS : 1 DÉLÉGUÉ

Willy Delporte (Maire)

Christian Métier (suppléant).

BOISSETTES : 1 DÉLÉGUÉ

Bernard Fabre (Maire)

Jean-Paul Anglade (suppléant).

MAINCY : 1 DÉLÉGUÉ

Francis Galloy (Maire)

Danièle Chazarenc (suppléante).

LISSY : 1 DÉLÉGUÉ

Jean-Claude Lecinse (Maire)

Gérard Ledoux (suppléant).

LIMOGES-FOURCHES : 1 DÉLÉGUÉ

Philippe Charpentier (Maire)

Bernard Hombourger (suppléant).

VILLIERS-EN-BIÈRE : 1 DÉLÉGUÉ

Gilles Gatteau (Maire)

Alain Truchon (suppléant).

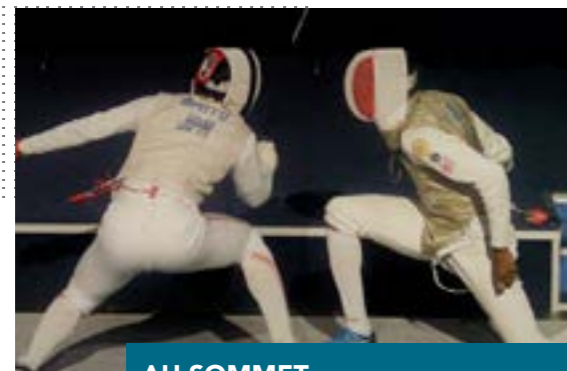


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

LES
ACTIONS
FAITS MARQUANTS
PERSPECTIVES



RETOUR EN IMAGES



AU SOMMET

Vendredi 30 mars – Rencontre inaugurale par équipe mixte entre l'équipe de France d'escrime et une sélection mondiale, devant 700 spectateurs, au Musée Safran. *Lire aussi page 42.*



LE SANTÉPÔLE EST OUVERT

Jeudi 1^{er} juin – Remise officielle des clés du Santépôle, à Louis Vogel, Président du Conseil de surveillance. Cet équipement attendu depuis des années par les habitants constitue désormais la référence sanitaire pour l'agglomération et le sud de la Seine-et-Marne.



AU CÔTÉ DES ENTREPRENEURS

Jeudi 5 avril – Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et Maire de Melun, et Gilles Battail, Maire de Dammarie-lès-Lys, inaugurent « L'Atelier », un lieu d'accueil pour les porteurs de projet, implanté sur deux sites, à l'Écopôle Loïc Baron à Melun et l'Espace Emploi à Dammarie-lès-Lys. *Lire aussi en page 32.*



DES PONTS À VÉLO

Été 2018 – Une piste cyclable bidirectionnelle est réalisée sur les ponts Notre-Dame et du Maréchal de Lattre de Tassigny à Melun pour faciliter l'accès des cyclistes au centre-ville, aux équipements de l'île Saint-Étienne et à la gare de Melun en toute sécurité. *Lire aussi page 27.*



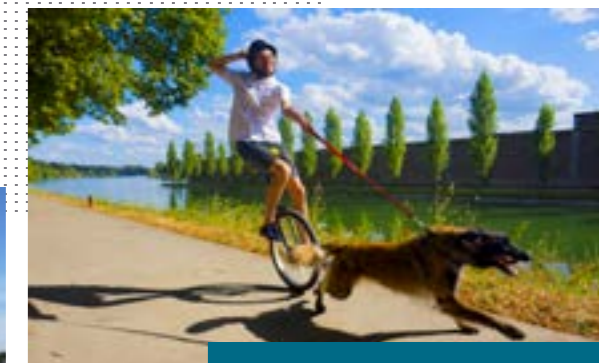
100 ANS

Samedi 8 septembre – Les lumières de la paix, commémoration orphéonique organisée par le Département pour célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale suscite une grande émotion chez les milliers de spectateurs présents sur la place d'armes de l'école des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun. *Lire aussi page 33.*



LES AVIONS FONT LE SHOW

Samedi 8 septembre – La première édition de Paris Air Legend tient toutes ses promesses sur l'aérodrome de Melun-Villaroche présidé par Louis Vogel. Ce grand show aérien réunit plus de 20 000 spectateurs venus voir évoluer des avions mythiques, avec en prime, la Patrouille de France.



LA MOBILITÉ EN FÊTE

Samedi 22 septembre – 1^{ère} journée mobilité en fête organisée par la Communauté pour promouvoir auprès du public tous les modes de déplacement doux, en particulier le vélo. *Lire aussi page 26.*



FLAMBANT NEUF !

Mercredi 8 novembre – Le nouveau poste de refoulement des eaux usées (dit PR4) situé en bords de Seine, à Dammarie-lès-Lys est inauguré. C'est par cet ouvrage que transitent 85 % des effluents traités par la station d'épuration implantée à proximité, jusqu'à six piscines municipales par heure ! *Lire aussi page 44.*



L'UNIVERSITÉ FÊTE SES 30 ANS

Jeudi 15 novembre – Anciens et nouveaux étudiants de l'antenne melunaise de l'université Paris 2 Panthéon Assas se sont réunis pour célébrer ses trente ans d'existence. *Lire aussi page 38.*



1^{ÈRE} ENTREPRISE SUR LE MARCHÉ DES GRAIS

Mercredi 12 décembre – Le groupe FIRALP pose la première pierre des nouveaux bâtiments qu'il fait construire sur le nouveau parc d'activités du Marché des Grais, à Montereau-sur-le-Jard, pour répondre au fort développement de ses activités en Île-de-France. *Lire aussi page 17.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté intervient en faveur du développement économique du territoire, à travers différents leviers :

Études, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales

Développement et soutien aux filières économiques, telles que l'aéronautique et l'innovation alimentaire.



Accueil et accompagnement des entreprises

Implantation des entreprises sur le territoire.

Qualification des besoins et projets des entreprises du territoire.

Accompagnement à l'innovation et à l'exportation.

Accompagnement à la création d'entreprises en relation avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et de Métiers et de l'Artisanat.

Réalisation d'offres immobilières répondant aux besoins des entreprises : pôles de services, hôtel d'artisans...

Animation du tissu économique

Mise en synergie et organisation de rencontres entre les entreprises et les partenaires locaux, les acteurs de l'emploi, de l'économie et des experts.

Organisation d'événements en partenariat avec les réseaux d'entreprises.



Analyse et information sur le territoire

Analyse du tissu économique, de l'emploi et de la fiscalité dans le cadre de l'Observatoire.

Promotion du territoire

Réalisation d'outils de promotion du territoire et de ses entreprises.

Organisation d'événements et **participation** à des salons.

LES FAITS MARQUANTS

Une intervention soutenue sur l'offre foncière et immobilière du territoire

La Communauté a poursuivi la commercialisation des ZAE de l'agglomération : le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Villaroche, La Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry, le parc d'activités artisanales Les Prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis et La Croix Besnard à Vaux-le-Pénil.

La Communauté a intensifié la commercialisation de son offre immobilière en atteignant un taux de remplissage de quasiment 100 % sur le pôle de services et l'hôtel des artisans sur le parc d'activités Vaux-le-Pénil / Melun Val de Seine.



1^{ère} implantation sur le Marché des Grais

Firalp, groupe spécialisé dans la conception et la réalisation de réseaux (électriques, télécommunications, éclairage public) a choisi de s'installer sur le nouveau parc d'activités du Marché des Grais, à Montereau-sur-le-Jard. La première pierre a été posée le 12 décembre 2018.

 **Action avec une dimension Développement durable**

Cette implantation sur une surface de 55 600 m² va permettre au groupe de réunir trois de ses entités et d'accompagner le fort développement de ses activités avec la perspective de nouveaux emplois. L'entreprise va en effet doubler ses effectifs qui passeront de 150 à 300 personnes en deux ans. Le déménagement est prévu avant l'été 2019.

Cette implantation est l'aboutissement d'un long travail mené par les élus et les services de la Communauté et la reconnaissance de l'attractivité du site, à proximité des axes routiers et autoroutiers et de l'aérodrome de Villaroche.

Un protocole d'accord pour l'aménagement du site Paris-Villaroche



L'État, les Communautés d'Agglomération de Melun Val de Seine, de Grand Paris Sud et le Conseil départemental de Seine-et-Marne ont signé un protocole d'accord pour favoriser le développement de Paris-Villaroche, le 6 avril 2018.

Ce protocole comporte 5 volets : une étude de positionnement stratégique du site, une étude de desserte du site, un schéma global d'aménagement, un état initial de l'environnement ainsi qu'une étude portant sur les conditions d'attractivité des salariés. L'ensemble devra être réalisé dans les deux ans.

La filière innovation alimentaire se renforce

En 2018, le partenariat entre Vitagora et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est poursuivi au service du développement du territoire et de la compétitivité des acteurs locaux.

EN CHIFFRES



Commercialisation de **2 terrains de 12 et 20 ha** sur la ZAE du Tertre de Montereau, en partenariat avec la SPL Melun Val de Seine, représentant un potentiel de **900 emplois**.



La Communauté a organisé ou participé à **15 événements économiques** (événements agroalimentaires, SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise), accueil des entreprises au sein de l'hôtel des artisans...).



Acquisition de **5,5 ha** par le groupe Firalp sur la zone d'activités du Marché des Grais, pour un total de **350 emplois**.



Véritable « success story » de la collaboration entre Melun Val de Seine et Vitagora, la start-up Entoma (marque Jimini's) a amplifié son développement. Installée depuis septembre 2015 sur le territoire de l'Agglomération Melun Val de Seine, son atelier situé à Vaux-le-Pénil concentre désormais ses équipes de production et de recherche et développement sur une surface de près de 900 m².

Cette extension de bâtiment a permis à la start-up de multiplier de façon considérable sa capacité de production - par quatre sur l'ensemble de la production et par cinquante sur la production de barres - et l'a conduite à doubler ses effectifs.

Poursuite du soutien à la création et reprise d'entreprises



Porteurs de projet, créateurs et jeunes dirigeants étaient conviés au Rendez-vous Création et jeunes entreprises Melun Val de Seine, le 26 juin, à l'Escale, à Melun. Au programme : un village d'une trentaine d'exposants, une conférence sur le financement, un atelier « outils numériques et digitaux »... L'opportunité pour

la centaine de participants de nouer des contacts avec des professionnels et d'obtenir des réponses pour faire avancer leur projet.

En complément, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne a organisé, tous les 15 jours, une matinée d'information aux porteurs de projet, occasion de montrer les offres de services de la Communauté et le centre d'affaires dans les quartiers, l'Atelier, implanté à Melun et à Dammarie-lès-Lys (lire aussi page 32).

La plateforme aéronautique de Villaroche parmi les 124 territoires d'industrie

L'État souhaite inscrire les régions et les intercommunalités au cœur de la stratégie de reconquête industrielle. Dans cette perspective, le Conseil National de l'Industrie a retenu, en novembre 2018, 124 territoires d'industrie dont seulement neuf en Île-de-France, parmi lesquels la plateforme aéronautique d'Évry-Corbeil-Villaroche.

Ces territoires qui ont été retenus pour leur forte identité et savoir-faire industriels (au moins 15 % de l'emploi total est industriel) pourront bénéficier d'un dispositif d'accompagnement sur les volets : « recruter », « attirer », « innover » et « simplifier ».

LES PERSPECTIVES 2019

- Pose de la première pierre de ColisPoste sur le Terre de Montereau.
- Livraison des premiers bâtiments sur le parc de La Mare aux loups, à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Rendez-vous Création et jeunes entreprises.
- Études pré-opérationnelles relatives au développement de l'entrée de ville à Pringy et de Paris-Villaroche.



AMÉNAGEMENT-URBANISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est compétente pour :

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le suivi, en qualité de personne publique associée, des PLU des communes et de tout document d'urbanisme.

La création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.

Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire.

L'intervention en commission départementale d'équipement commercial pour délivrer un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m².

LES FAITS MARQUANTS

Le SCoT se décline

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT a été débattu au Conseil communautaire du 15 janvier 2018 pour déterminer les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Les orientations du SCoT s'appuient sur un objectif de développement volontariste pour relancer durablement l'attractivité du territoire et rééquilibrer son organisation. La stratégie d'aménagement s'organise autour de trois axes stratégiques se déclinant en 9 orientations.

Sur cette base, des ateliers de travail ont été organisés afin de traduire règlementairement ces ambitions au travers de l'une des pièces composant le SCoT : le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et son annexe, le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) qui précise les conditions de développement des équipements commerciaux de l'Agglomération.

Au 3^e trimestre 2018, une première version a été proposée aux Personnes Publiques Associées à la démarche dont les communes du territoire et des associations locales.

Quartier Centre Gare : une nouvelle offre de bureaux

En parallèle à l'étude du Pôle d'Echanges Multimodal conduite par Île-de-France Mobilités sur la gare de Melun, la démarche partenariale mise en place entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la SNCF et Île-de-France Mobilités a permis de trouver un consensus sur la cession à la Communauté d'un foncier ferroviaire mobilisable à court terme.

La faisabilité d'un programme immobilier tertiaire à l'emplacement de l'actuelle halle SERNAM a été confirmée. À la clé, une nouvelle offre de bureaux et commerces sur le territoire en pied de gare.



Quartier Saint Louis, une première opération d'aménagement en vue

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la commune de Dammarie-lès-Lys, l'État et l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart ont signé, en novembre 2018, un contrat de coopération pour la reconversion du site du Clos Saint Louis.

Conclu pour une durée de 18 mois, ce contrat prévoit différentes actions et analyses pour obtenir un consensus technique et politique sur les conditions de faisabilité d'une première opération d'aménagement à engager à court terme, en matière d'insertion urbaine du projet, de désenclavement, de dépollution du site et de programmation.

Un Plan de paysage pour le Val d'Ancœur

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont décidé d'élaborer un plan de paysage sur le Val d'Ancœur, avec pour objectifs de développer l'attractivité du territoire, sa fréquentation touristique et pour les loisirs, de promouvoir, préserver et valoriser un cadre de vie de qualité et définir un projet de territoire en adéquation avec les aspirations des citoyens.

EN CHIFFRES



Un territoire d'une superficie de **155 km²** dont **37 %** d'espaces agricoles, **34 %** d'espaces urbains, **29 %** d'espaces naturels.



347 internautes inscrits, **786 idées** ou commentaires déposés et **2 600 votes** enregistrés sur la plateforme cartographique participative Carticipe mise en place par la Communauté pour susciter la participation des habitants à l'élaboration du SCoT, dans le cadre de la campagne « Votre aggro veut votre avis ».



HABITAT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) qui fixe les principes et les orientations de sa politique dans ce domaine, la Communauté intervient sur les différents axes suivants :

Construction de logements

Financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public.

Coordination de la programmation / production de logements privés.



Amélioration de l'habitat privé

Financement et accompagnement des travaux d'amélioration de l'habitat à travers le dispositif Mon Plan Renov'.

Pilotage des opérations liées à l'habitat dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI), dans l'hypercentre ville de Melun.

Accompagnement de copropriétés pour la réalisation de leurs travaux.



Nouveau programme de rénovation urbaine

Pilotage stratégique et participation au financement du nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) sur Melun et Le Mée-sur-Seine.

Logement des jeunes

Promotion de la chambre chez l'habitant.

Financement des foyers de jeunes travailleurs.

Collectivité réservataire d'une partie des logements proposés à la location dans les résidences étudiantes.

Hébergement d'urgence et temporaire

Soutien financier aux associations qui agissent dans ce secteur.

Participation à la construction de résidences (Foyers des Jeunes Travailleurs, maisons relais).

Propriétaire du Relais Rogiez, résidence d'accueil temporaire située à Vaux-le-Pénil.

Gens du voyage

Construction et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil).

Étude et aménagement d'une aire de grands passages, dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.



LES FAITS MARQUANTS

Développement d'une offre d'habitat mixte sur les communes déficitaires

La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte, encourageant la construction de logements locatifs sociaux principalement dans les communes qui n'atteignent pas le seuil de 25 % de logements sociaux.



Réforme des attributions de logements sociaux

La Communauté a poursuivi les travaux liés à la réforme des attributions en adoptant son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur de logement social (PPDGID) et en établissant le document-cadre relatif aux orientations stratégiques en matière d'attributions de logements sociaux.

Elle a également élaboré une charte intercommunale de relogement afin de définir les modalités de relogement pour les ménages concernés par le NPNRU.

La communauté a engagé l'élaboration de sa Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) qui sera adoptée en 2019.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sur les rails

La Communauté a accompagné les villes de Melun et du Mée-sur-Seine dans leur travail d'élaboration d'un projet de renouvellement urbain pour le quartier des Hauts de Melun et de Plein Ciel.

La signature de la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU, à l'automne 2019, permettra la mise en œuvre du projet dès 2020.


Un accompagnement des copropriétés dégradées

L'année 2018 a été marquée par plusieurs actions fortes à destination des copropriétés. La signature du Plan de Sauvegarde pour la résidence Espace au Mée-sur-Seine permettra le démarrage d'importants travaux en 2019, tout en accompagnant les copropriétaires sur la gestion et le fonctionnement de leur résidence afin d'aboutir au redressement de cette copropriété.

Une étude a également été lancée sur la copropriété Plein Ciel située dans le périmètre du NPNRU au Mée-sur-Seine afin de déterminer la meilleure façon de l'accompagner.


EN CHIFFRES


 **57 307 logements** dont **17 456 logements sociaux**.

 Sur l'Agglo, **49 %** de propriétaires occupants et **51 %** de locataires.

 **221 logements sociaux** financés pour un montant de **1 595 000 €** dont **866 000 €** sur les fonds délégués de l'État et **729 000 €** sur les fonds propres de l'Agglo.

 **260 nouveaux logements** conventionnés.

 Réhabilitation de **259 logements** du parc privé pour un montant total de subventions ANAH de **2 millions d'euros**, dont plus de la moitié pour financer des copropriétés en difficulté.

 **189 400 €** pour le financement des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du dispositif Mon Plan Renov'.



LES PERSPECTIVES 2019

- Lancement de l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) afin de prendre en compte les objectifs de production de logements fixés par le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) et d'intégrer les quatre communes qui ont rejoint la Communauté en 2018.
- Programmation de 250 nouveaux logements sociaux sur le territoire.
- Élaboration et approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).
- Signature de la convention de renouvellement urbain portant sur le quartier des Hauts de Melun et de Plein Ciel.
- Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre-ville de Melun, en relation avec le dispositif Action cœur de Ville.
- Mise en place d'un dispositif opérationnel d'accompagnement de la copropriété Plein Ciel au Mée-sur-Seine.
- Aménagement d'un terrain de grands passages pour les gens du voyage.



MOBILITÉ

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière de mobilité, la Communauté intervient sur les champs suivants :

Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Déplacements (PLD).

Réalisation d'équipements de voirie communautaire, création et aménagement de liaisons douces.

Participation financière au fonctionnement des réseaux de bus urbains qui desservent le territoire de la Communauté (Melibus, Citalien, canton de Perthes).

LES FAITS MARQUANTS

Le Plan Local de Déplacements en construction

Après avoir finalisé le diagnostic et les six grandes orientations en 2017, le PLD est entré dans sa seconde phase d'étude avec l'élaboration d'un programme d'actions à court terme (sous 5 ans, à compter de son adoption). Fin 2018, ce programme s'étoffait autour d'une trentaine d'actions, chacune déclinée en deux à cinq mesures, représentant au total une centaine de propositions.

Ce travail mené avec les différents acteurs concernés (communes, Département, Île-de-France Mobilités) se poursuit en 2019 pour approfondir le contenu de chacune des actions.

Toujours plus de bus sur Melibus

L'offre de transport sur le réseau Melibus a été de nouveau fortement développée en 2018 pour répondre aux nouveaux besoins du territoire :

Participation à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport.

Mise en accessibilité des points d'arrêts de bus.

Suivi du fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbains.

- Desserte du nouveau Santépôle, via les lignes « B » et « D/L » avec des itinéraires clarifiés et des fréquences renforcées (10 minutes en heures pleines pour la « D/L » et 20 minutes pour la « B »).
- Renforcement de l'offre le dimanche grâce au remplacement des deux lignes H par les principales lignes du réseau Melibus (« A », « C », « D/L », « E » et « F »).
- Développement de l'offre d'été avec davantage de fréquence sur la ligne « E » et les lignes « D/L ».

Pour permettre l'ensemble de ces développements et répondre à l'évolution croissante de la fréquentation, six nouveaux bus articulés ont été mis en service sur le réseau.



Concertation sur le Pôle d'Echanges Multimodal de Melun

Dans le cadre des études sur le Pôle d'Echanges Multimodal pilotées par Île-de-France Mobilités, les principales orientations et caractéristiques du futur Pôle d'Echanges ont été présentées au public lors d'une phase de concertation préalable qui s'est déroulée du 29 janvier au 2 mars 2018. Elle a permis de retenir un scénario préférentiel d'aménagement basé sur la création d'un nouveau tunnel accessible aux personnes à mobilité réduite pour l'accès à la gare, tout en assurant le lien « ville-ville » pour tous les publics. Les études se poursuivront en 2019 avec l'élaboration d'un schéma de principe qui permettra de détailler les aménagements prévisionnels.

Le Transport A la Demande (TAD) à l'étude

Les conclusions favorables de l'étude de faisabilité sur le Transport A la Demande doivent permettre de développer un nouveau service sur les communes au nord de Melun (Maincy, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Voisenon, Montereau-sur-le-Jard, Limoges-Fourches et Lissy), à partir de 2019.

LES PERSPECTIVES 2019

- Études multimodales et sur le pont amont, dans le cadre du Contrat d'Intérêt National signé avec l'État.
- Mise en place du Transport A la Demande (TAD) sur sept communes au nord de la Communauté et renforcement du TAD de Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Aménagement de nouvelles liaisons douces dont la voie verte Melun / Vaux-le-Vicomte / Saint-Germain-Laxis, les avenues Péri / Forêt à Dammarie-lès-Lys, la route de Boissettes entre Boissise-la-Bertrand et Boissettes.
- Mise en accessibilité de points d'arrêt de bus.
- Mise en place d'une vélostation en gare de Melun offrant des services de stationnement sécurisés, de location de vélos, de réparation, complétée par une conciergerie.

De nouvelles liaisons douces

L'année 2018 a été marquée par l'actualisation du Schéma Directeur des Liaisons Douces avec pour objectif d'étendre le réseau cyclable d'intérêt communautaire sur les six communes qui ont intégré la Communauté en 2016 et 2017. À la clé, de nouvelles priorités d'aménagement à court terme, qui seront par la suite déclinées dans une programmation pluriannuelle.

De nouveaux itinéraires cyclables ont été réalisés au cours de l'année, représentant 7,4 km. Ces aménagements ont concerné notamment :

- Les ponts Notre-Dame et Maréchal De Lattre de Tassigny à Melun.
- La rue de la Mare aux diables, les quais des tilleuls et Lalia au Mée-sur-Seine.
- Le chemin de Halage et la rue des Charbonniers à Dammarie-lès-Lys.
- La Passerelle des Vives Eaux et ses accès à Boissise-la-Bertrand.



EN CHIFFRES



14 lignes de bus, **92** véhicules, **502** arrêts dont **371** accessibles aux PMR, plus de **3,2 millions de km** parcourus sur les lignes.



73,9 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité.



31 363 voyages effectués chaque jour soit environ **7,4 millions de validations** par an.



9,2 % d'augmentation globale annuelle de fréquentation du réseau Melibus : **33 %** le samedi et **110 %** le dimanche.



65,4 km de liaisons douces.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'action de la Communauté en matière de développement durable se structure selon les cinq finalités poursuivies :

La lutte contre le changement climatique.

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

LES FAITS MARQUANTS

« Familles à Énergie positive » : défi lancé

Pour sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie et du climat, La Communauté a lancé le défi « Familles à Énergie Positive » sur son territoire, en décembre 2018.

Réunies en équipes sous la conduite d'un capitaine, des familles volontaires font le pari de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et/ou d'eau (chauffage, eau chaude, équipements domestiques) sur la saison de chauffe, en appliquant des écogestes au quotidien.

LES PERSPECTIVES 2019

Élaboration d'un Schéma Directeur intercommunal des Réseaux de Chaleur

Cette action est inscrite dans le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'agglomération qui répond à l'objectif d'améliorer le mix énergétique du territoire. Cette étude vise, en effet, à identifier les potentiels d'optimisation, de développement et d'interconnexion des réseaux de chaleur existants et de création de nouveaux réseaux de chaleur, à l'horizon 2030-2050.


La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

L'épanouissement de tous les êtres humains et une dynamique de développement responsable.

Une dynamique de développement responsable.

Pour en savoir plus

Une politique de développement durable est par nature transversale ; elle innove l'ensemble des politiques menées par la collectivité.

Grâce à ce pictogramme , retrouvez au fil des pages de ce rapport d'activités, les faits marquants qui présentent une dimension développement durable, dans chacune des compétences exercées par la Communauté.

EN CHIFFRES



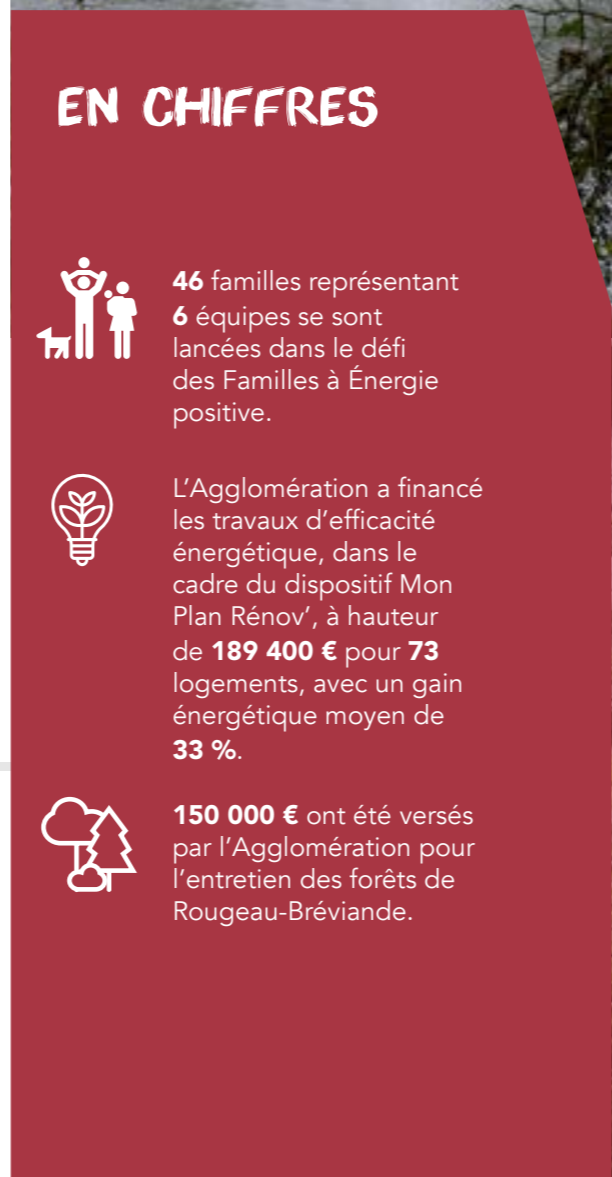
46 familles représentant **6** équipes se sont lancées dans le défi des Familles à Énergie positive.



L'Agglomération a financé les travaux d'efficacité énergétique, dans le cadre du dispositif Mon Plan Renov', à hauteur de **189 400 €** pour **73** logements, avec un gain énergétique moyen de **33 %**.



150 000 € ont été versés par l'Agglomération pour l'entretien des forêts de Rougeau-Bréviande.



TOURISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine assure les missions suivantes :

L'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement touristique du territoire.

La coordination des différents acteurs locaux du tourisme implantés sur Melun Val de Seine.

L'accueil et l'information des touristes sur le territoire communautaire.

LES FAITS MARQUANTS

Une nouvelle dynamique touristique

L'année 2018 a permis de lancer la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour développer la destination « Melun Val de Seine », en associant l'Office de Tourisme et les partenaires socio-professionnels du secteur.

De nombreuses actions nouvelles ont été initiées en 2018 par l'Office, dont la reprise des croisières sur la Seine pendant l'été, interrompues depuis plusieurs années, et la relance de l'accueil de groupes de visiteurs, privés ou professionnels.



LES PERSPECTIVES 2019

- Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de son plan d'actions pour renforcer la destination « Melun Val de Seine ».
- Refonte du site Internet de l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.
- Candidature de l'Office de Tourisme Melun Val de Seine à l'obtention du classement en catégorie II, impliquant de sa part de proposer des services variés, de développer une politique de promotion ciblée et de disposer d'outils d'écoute et d'amélioration de la qualité des services rendus.



EN CHIFFRES



44 km de berges de Seine.



70 km de liaisons douces (pédestres et cyclables).



2 villages labellisés « village de caractère », Seine-Port et Maincy.



Plus de **300 000** visiteurs à Vaux-le-Vicomte.



20 500 visiteurs au Musée de la Gendarmerie Nationale.



20 000 visiteurs au Musée aéronautique et spatial Safran.



71 groupes accueillis.



Près **8 000** visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.



19 visites guidées organisées.



13 000 connexions au site Internet.



POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Politique de la Ville a pour objectif de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en agissant sur les quartiers en difficulté.

Elle est mise en œuvre à travers le « Contrat de ville », document cadre qui engage de nombreux partenaires et se concrétise par une grande diversité d'interventions dans différents domaines, en particulier dans le champ de l'emploi et du développement économique, de la santé, de l'éducation, de la culture, du sport et de la citoyenneté.

Emploi et développement économique

C'est le premier pilier du « Contrat de ville » sur lequel la Communauté d'Agglomération est intervenue, avec pour objectifs :

- d'accompagner les habitants des quartiers en politique de la ville vers l'emploi,
- de développer une offre de formation adaptée aux besoins du territoire,
- de soutenir la création d'entreprise.

Santé

La Communauté a décidé d'agir sur les questions de santé, en concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux, avec comme objectifs :

- de développer une stratégie de santé à l'échelle de l'agglomération pour renforcer l'offre de soins sur le territoire,
- d'améliorer l'accès aux droits et aux soins,
- de mettre en place des actions de prévention

LES FAITS MARQUANTS

L'Atelier, tous entrepreneurs avec Melun Val de Seine



Encourager la création d'activités, soutenir les porteurs de projet et dynamiser le développement économique dans les quartiers : c'est la vocation du centre d'affaires L'Atelier inauguré à Melun et à Dammarie-lès-Lys, le 5 avril 2018.



- santé auprès des populations fragiles,
- de favoriser l'éducation à la santé des jeunes.

Éducation

Dans ce domaine, la Communauté s'est fixée comme priorité la lutte contre le décrochage scolaire et la réussite éducative des jeunes, à travers le Programme de Réussite Éducative et le Plan de Persévérance Scolaire.

Culture et sport

Il s'agit de faciliter l'accès à la culture et au sport des habitants des quartiers, car ils constituent une source de bien-être et d'épanouissement personnel.

L'Atelier facilite les premiers pas de ceux qui souhaitent créer leur propre activité en mettant à leur disposition des locaux à des conditions de location très abordables et en leur proposant des services et un accompagnement tout au long du processus de création et pendant la période de démarrage. L'Atelier est financé par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, avec le concours de l'Union Européenne et de l'État (CGET), dans le cadre du programme « Investissement Territorial Intégré ».

LES FAITS MARQUANTS

Un Programme de Réussite Éducative intercommunal

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté met en œuvre un Programme de Réussite Éducative intercommunal auprès des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans qui présentent des fragilités éducatives, sociales, scolaires ou de santé ; Ils bénéficient d'un accompagnement individualisé adapté à leur situation et aux difficultés qu'ils rencontrent.

En septembre 2018, cet accompagnement s'est étendu aux jeunes de 16 à 18 ans dans le cadre du Plan de Persévérance Scolaire.

Plan de Persévérance Scolaire : un dispositif innovant contre l'échec scolaire

En septembre 2018, la Communauté a mis en place un Plan de Persévérance Scolaire avec le soutien de l'Union Européenne, dans le cadre du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré). Un dispositif innovant par sa dimension intercommunale et parce qu'il propose un accompagnement renforcé rarement mis en œuvre :

- L'accueil des élèves exclus temporairement de leur collège ou de leur lycée.
- Un accompagnement spécifique des élèves de 16 à 18 ans, en voie de décrochage ou en situation de fragilité sur le plan éducatif, psychologique, social, familial.

Mon Agglo, Ma santé : une solution de santé mutualisée pour tous




Grâce au partenariat signé entre la Communauté et l'association Actiom en juin 2018, toutes les personnes qui habitent ou qui travaillent sur l'agglomération peuvent bénéficier de cette solution de santé mutualisée et négociée au niveau national avec plusieurs mutuelles. **Ses avantages** : pas de limite d'âge, pas de sélection médicale, pas de délai de carence, le bénéfice du tiers payant et des tarifs négociés. La Communauté souhaite ainsi favoriser l'accès aux soins et aux droits pour tous.


Les lumières de la paix


300 habitants des quartiers de Melun, Dammarie-lès-Lys et du Mée-sur-Seine ont été acteurs de la commémoration orphéonique (800 musiciens et choristes) organisée par le Département, le 8 septembre 2018, pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Après un travail sur plusieurs mois avec l'artiste Muma Soler et quatre allumages en avant-premières, les habitants bénévoles ont allumé les 50 000 bougies de la scénographie lumineuse conçue pour cette soirée exceptionnelle qui a réuni plusieurs milliers de personnes sur la place d'armes de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale, à Melun. Un documentaire de 10 minutes commandé par la Communauté donne à voir la formidable mobilisation de tous ces bénévoles et les temps forts de ce projet d'action culturelle centré sur la mémoire.

EN CHIFFRES


 Près de **31 000** personnes résident dans l'un des 5 quartiers prioritaires soit **23,60 % de la population** de l'Agglo.


 **42,5 %** de moins de 25 ans (**34,9 %** sur l'ensemble de l'Agglo).


 **4 040** demandeurs d'emploi soit **36,10 %** des demandeurs d'emploi de la Communauté.

 **80 porteurs de projet** et chefs d'entreprise accompagnés par l'Atelier.

 **2033** visiteurs et **85** exposants au forum de l'emploi Melun Val de Seine 2019.

 **550 élèves** (primaires, collégiens et lycéens) et **400 visiteurs** au 3^e forum de la santé qui s'est déroulé les 15 et 16 mai 2018.

 **400 jeunes** de 2 à 18 ans bénéficient du Programme de Réussite Éducative.

 **87 élèves** accompagnés sur l'année scolaire 2018-2019 dans le cadre du Plan de Persévérance Scolaire.



LES PERSPECTIVES 2019

- Évaluation à mi-parcours du Contrat de ville et élaboration du protocole d'engagement réciproque et renforcé qui proroge le Contrat de ville jusqu'en 2022.

ÉDUCATION

- Élaboration du dossier de labellisation pour les Cités Éducatives sur le quartier Plateau de Corbeil / Plein Ciel.

SANTÉ

- Mise en place du Conseil Local de Santé Mentale.

SPORT/CULTURE ET LIEN SOCIAL

- Développement de l'offre culturelle à destination du public adolescent (travail sur les médias, support vidéo...).
- Déploiement du dispositif Micro-folie, une plateforme culturelle inspirée des folies du Parc de la Villette au service des territoires avec un musée numérique réunissant plus de 500 chefs d'œuvre issus de 12 institutions et musées nationaux (Château de Versailles, Centre Pompidou, Le Louvre...) auquel viendra s'adosser un Fablab et un espace scénique.

EMPLOI/INSERTION

- 1^{er} anniversaire de l'Atelier.
- Partenariat avec l'association Cap Jeunesse pour l'organisation de stages de pré-requis à l'emploi à destination de jeunes sortis du système scolaire et sans emploi.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En 2016, la Communauté s'est dotée d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). **Sa mission** : garantir la sécurité des habitants et coordonner la circulation des informations entre les différents acteurs du territoire concernés. Son action est définie au travers de sa stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance renouvelée tous les 3 ans.

Parmi les actions prioritaires :

- La lutte contre les cambriolages.

LES FAITS MARQUANTS

Une nouvelle police pour sécuriser les trains et les bus

Au Conseil communautaire du 5 juillet 2018, la police intercommunale des transports a été créée par délibération. Les recrutements et les formations des cinq agents sont en cours et vont se poursuivre jusqu'à l'année 2019. Opérationnelle, elle travaillera en étroite collaboration avec les maires, les polices nationale et municipale, la gendarmerie, la Sûreté ferroviaire de la SNCF (Suge) et les agents de sûreté de Transdev...

Un dispositif innovant pour lutter contre les cambriolages

La Préfecture de la Seine-et-Marne, les 20 maires des communes membres de l'Agglomération, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et le CISPD ont imaginé un dispositif innovant pour lutter contre les

- Les actions de formation relatives à la sécurité.
- La lutte contre les trafics de stupéfiants et la prolifération des armes.
- La lutte contre l'insécurité routière.
- La mise en place d'un **plan intercommunal de sauvegarde** en cas de catastrophe naturelle (inondation), accidentelle ou malveillante (acte de terrorisme).



cambriolages, en impliquant les « citoyens vigilants » et volontaires.

Ces derniers sont habilités et sensibilisés pour mieux repérer les attitudes et permettre d'aviser rapidement les services compétents pour qu'ils interviennent en cas de doute.

La Communauté impliquée dans le dispositif « Travail d'Intérêt Général »

Le CISPD, les 20 communes membres de l'Agglomération et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Melun (SPIP) ont organisé une « Matinale du Travail d'Intérêt Général (TIG) », le 13 décembre, pour obtenir une implication maximale des nombreux partenaires dans ce dispositif d'alternative à l'incarcération et de lutte contre la récidive.

Le Travail d'Intérêt Général a en effet pour objectif de faciliter la réinsertion sociale en créant les conditions nécessaires à la prise de conscience par le travail.

Développement des actions de formation spécifiques à la sécurité

Le CISPD impulse et participe aux initiatives de formation des jeunes dans le domaine de la sécurité intérieure, de la sécurité civile et la défense nationale.

Les formations à la sécurité se déploient désormais du BAC -1 au BAC +5 (avec un Master Droit et Stratégie de la sécurité) en passant par les Cordées de la sécurité, le DU des métiers de la Sécurité et la licence des détectives privés.

LES PERSPECTIVES 2019

- Mise en déploiement de la police intercommunale des transports.
- Mise en place d'un plan de lutte contre les stupéfiants.
- Réalisation d'un schéma de prévention contre les inondations, les incendies et plus généralement de prévention des crises.



PARTICIPATION CITOYENNE DEVENIR ACTEUR DE SA SÛRETÉ



EN CHIFFRES



296 policiers nationaux
85 policiers municipaux
17 agents de la surveillance générale (SNCF).



7 groupes techniques opérationnels (GTO).



269 réunions du CISPD.



29 actions menées par le CISPD pour la période 2016/2019.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté participe :

Aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire.

LES FAITS MARQUANTS

Une convention pour une première année de médecine à Melun

Le Conseil communautaire a approuvé, en décembre 2018, une convention actant l'implantation de l'Université Paris-Est Créteil à Melun, avec l'ouverture d'une PACES – Première année commune aux études de santé – en septembre 2019. Cette implantation conforte le positionnement de l'agglomération comme pôle universitaire majeur du Sud-Est francilien.

Un nouveau site d'enseignement

La Communauté a aménagé de nouveaux locaux dans un immeuble situé à deux pas de la gare de Melun, avenue Galliéni, pour accueillir les étudiants de l'Université Paris-Est Créteil. Ce site regroupe, sur 1 500 m², un amphithéâtre, des salles de cours et de travaux

LES PERSPECTIVES 2019

- Accueil des étudiants de la PACES, en septembre 2019.
- Réflexion avec l'Université Paris-Est Créteil pour renforcer l'implantation d'étudiants en médecine avec l'accueil d'une 2^e année de licence.

Au développement de structures universitaires nouvelles.

dirigés, une bibliothèque, un foyer et des bureaux pour l'administration et les enseignants, pour un montant total de 2,5 M€.

Des sites universitaires en travaux

Le site de La Courtille a bénéficié du remplacement des fenêtres pour améliorer l'isolation thermique et du réaménagement de trois salles de TD et de locaux annexes, pour un montant de 435 000 €.

Des travaux sur le système de désenfumage (sécurité incendie) et d'accessibilité ont été réalisés sur le site de La Reine Blanche pour un montant de 50 000 €.

Des travaux de détection et désenfumage sécurité incendie ont aussi été menés sur le site Fréteau de Saint-Just, pour un coût de 47 000 €.



EN CHIFFRES



2017 étudiants en formation initiale, à l'université Panthéon-Assas de Melun, dont **1451 en droit** (de L1 à L3), **288 en économie-gestion** (L1 et L2) et **278 en administration économique et sociale** (de L1 à L3).



170 étudiants en formation permanente (Master, Licence pro, Diplôme universitaire et Capacité en Droit).

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

À la croisée du savoir et du lien social, l'Université Inter-Âges (UIA) propose toute une série d'activités - cours, ateliers, conférences - à tous ceux qui souhaitent apprendre, découvrir ou approfondir leurs connaissances, sans conditions d'âge et de niveau d'études.

Elle cultive particulièrement les activités inter-générationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement. L'Université Inter-Âges permet de rester acteur de la société en abordant l'actualité sous forme de conférences et de débats.

LES FAITS MARQUANTS

L'Université Inter-Âges développe sa notoriété sur la Communauté

L'année universitaire 2018/2019 a permis de proposer des activités créatives, des conférences, des sorties dans des disciplines variées : beaux-arts, informatique, sport, cuisine, botanique, histoire...



LES PERSPECTIVES 2019

- Améliorer la performance du service apporté aux étudiants en menant des réflexions pour faciliter le paiement des adhésions, des cours et des conférences (inscriptions et paiements en ligne).
- 20^e anniversaire de l'Université Inter-Âges marqué par une journée particulière au programme riche.



EN CHIFFRES



989 étudiants (en augmentation de 2 % par rapport à l'année universitaire précédente).



150 disciplines.



60 enseignants.



Plus 3 500 participants aux 52 conférences proposées.

CULTURE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Une action culturelle centrée sur la musique

Pour la diffusion des musiques actuelles : organisation des concerts des Amplifiés, formation, accompagnement et promotion de groupes locaux.

Pour la promotion de la musique classique : développement de l'Orchestre Melun Val de Seine permettant aux musiciens amateurs de poursuivre leur formation instrumentale et d'acquérir une pratique orchestrale.

Une action en faveur de l'éducation culturelle et artistique des lycéens

Organisation, dans les lycées, de concerts musiques actuelles, d'un concert inter-lycées et de concerts musique classique.

Organisation d'une série de conférences culturelles.

Une action au profit d'une offre culturelle plus accessible

Coordination des équipements culturels de diffusion artistique qui a conduit à

l'harmonisation des programmations, la mise en place d'une billetterie et d'un abonnement communautaires et la réalisation d'une plaquette culturelle unique.

Le soutien aux équipements culturels.

Soutien financier au fonctionnement de la médiathèque de Melun, l'Astrolabe, et de la ludothèque de Vaux-le-Pénil sous la forme d'un fond de concours.

LES FAITS MARQUANTS

La Communauté infuse la culture de la culture dans les lycées

Le 18 octobre, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé, avec les 6 lycées publics de l'agglomération, une convention de partenariat pour contribuer à l'éducation culturelle et artistique des lycéens. En 2018, un nouveau module consacré au langage du cinéma et de l'image a complété les 61 conférences données autour de la musique.

Une ouverture de saison estivale anticipée

Grâce au travail mené avec les communes sur la promotion de l'offre culturelle du territoire et l'organisation de la billetterie en réseau, la billetterie de la saison culturelle a été ouverte dès le 3 juillet, ce qui a permis de vendre, durant l'été, 8 % du volume de vente de l'ensemble de la saison (plus de 1 000 billets).

LES PERSPECTIVES 2019

Un concert des Amplifiés XXL à l'automne

La Communauté organisera le 16 novembre, à l'Escale, un concert des Amplifiés qui se démarquera par son ampleur et sa programmation artistique.

EN CHIFFRES



29 500 pré-programmes et **23 000** plaquettes de saison éditées pour promouvoir la saison culturelle 2018-2019.



23 952 billets édités.



367 spectateurs sur les 3 concerts des Amplifiés, **910** aux 3 concerts de l'Orchestre Melun Val de Seine.



3 500 lycéens ont bénéficié des actions culturelles de l'Agglomération (concerts, conférences, spectacles...).



2 200 spectateurs pour les 9 séances Ciné plein air soit le double de l'édition 2017.



SPORT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Une action en faveur des équipements sportifs

Gestion de la patinoire de la Cartonnerie.

Versement de fonds de concours pour l'aide au fonctionnement des quatre piscines du territoire (Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry).



Participation au financement de la réhabilitation des salles multisports communales.

Un soutien au mouvement sportif

Mise en œuvre du contrat d'objectifs signé avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine :



Soutien aux tireurs de niveau national et international.

Interventions d'initiation à l'escrime auprès des élèves du CE2 au CM2.

Appui aux manifestations internationales organisées par le club : Challenge Revenu (masculin), Tournoi de la Reine blanche (féminin) et gala inaugural.

Octroi d'aides aux déplacements sportifs aux 8 équipes senior de niveau national recensées sur la Communauté : La Rochette Volley-Ball ; Le Mée Sports Basket-Ball ; Le Tennis Club de Melun (2 équipes) ; MVS Volley-Ball ; Les Caribous de Seine-et-Marne (hockey-sur-glace Dammarie) ; Le Team Peltrax (Cyclisme Dammarie) et Le Mée Sports Football.

Soutien aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau.

Une action en faveur de l'animation sportive



Organisation de Sport Passion, des stages d'une semaine d'initiation à différentes disciplines sportives proposées, chaque été, aux 6-17 ans.



LES FAITS MARQUANTS

Un partenariat gagnant avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine

Le contrat d'objectifs signé, en 2015, entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et le CEMVS est arrivé à échéance le 31 août 2018. L'évaluation des résultats sportifs, pédagogiques et événementiels a démontré que les objectifs ont été parfaitement atteints. Fort de ce constat, le Conseil communautaire du 5 juillet 2018 a reconduit le contrat d'objectifs pour trois saisons ; le soutien à l'élite et à la compétition internationale a été renouvelé dans les mêmes termes. Les interventions scolaires seront développées pour répondre aux besoins non satisfaits depuis l'extension du périmètre communautaire. Le nombre de classes concernées passe ainsi de 56 à 80.

Le CEMVS toujours au top

Le club d'escrime « communautaire » a obtenu, aux championnats de France, 47 qualifications individuelles dans les deux premières divisions nationales, des minimes aux seniors (6 médailles) et 6 équipes classées en première division nationale (5 médailles), des cadets aux seniors.

Au plan international, le CEMVS représenté par Enzo Lefort, Baptiste Mourrain, Enguerrand Roger et Wallerand Roger termine 3^e de la Coupe d'Europe des clubs, Chiara Cini est devenue vice-championne

du Monde et championne d'Europe senior par équipe avec l'Italie, Pauline Ranvier et Astrid Guyart ont été médaillées de bronze en senior aux championnats du Monde et aux championnats d'Europe par équipe avec la France et Wallerand Roger a décroché le titre de vice-champion d'Europe junior en individuel et a été médaillé de bronze par équipe avec la France.

Lancement du programme d'investissement au profit des salles multisports



La Communauté a décidé d'investir 3 millions d'euros dans sa programmation pluriannuelle d'investissements pour financer les travaux de réhabilitation des 27 salles multisports recensées sur le territoire communautaire et réparties dans 12 communes.

Selon le règlement d'attribution de ces fonds de concours voté par le Conseil communautaire, en mars 2018, les travaux devront porter sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, la réfection de vestiaires, des douches et des sanitaires et la création de bureaux ou de locaux de stockage du matériel sportif.

Les premiers fonds de concours, finançant 15 projets, ont été attribués en décembre 2018 pour un montant global d'un peu plus de 1,6 million d'euros.

LES PERSPECTIVES 2019

Objectif JO Paris 2024

La Communauté va étudier la faisabilité d'un partenariat avec le CEMVS et la mission « Sciences 2024 », pour

accompagner, via un projet de recherche scientifique, la préparation olympique des meilleurs espoirs du CEMVS, dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024.

EN CHIFFRES



296 000 € au titre du soutien aux clubs et aux associations sportives (contrat d'objectifs, subventions, aides aux déplacements...).



56 classes ont bénéficié des séances d'initiation à l'escrime proposées par le CEMVS.



300 escrimeurs présents au Challenge Revenu (masculin) et au Tournoi de la Reine blanche (féminin) qui se sont déroulés les 31 mars et 1^{er} avril 2018.



Près de **150 000 usagers**, dont **60 000 entrées payantes** pour la saison 2017/2018 de la patinoire.



439 130 € versés au profit des piscines municipales du territoire.



694 stages Sport Passion comptabilisés durant l'été 2018 pour un taux d'occupation de **94 %**.



ENVIRONNEMENT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonome. Dans ce cadre, le service assainissement assure les missions suivantes :

Mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement (études et travaux).

Suivi de l'exploitation du réseau (qui fait l'objet de délégations de service public).

Instruction et délivrance des certificats de

LES FAITS MARQUANTS

Assainissement

Diagnostic portant sur les réseaux venant du lotissement des Uzelles et se rejetant chemin des Praillons, avec préconisations de travaux et création d'un poste de refoulement pour résoudre les problèmes d'inondation – Boissettes.

Réalisation de différentes études portant, notamment, sur la réhabilitation de réseaux d'eaux usées (à Saint-Fargeau-Ponthierry, Le Mée-sur-Seine), la construction du bassin de rétention des eaux pluviales n°4 à Vaux-le-Pénil, ou bien encore le dévoiement des réseaux d'eaux usées passant dans des propriétés privées au Mée-sur-Seine ou à Melun.

Réalisation de différents travaux sur les réseaux d'eaux usées, pluviales ou de refoulement (Boissise-le-Roi, Melun, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Le Mée-sur-Seine...).

conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement et suivi administratif.

Contrôle des installations d'assainissement non collectif, dans le cadre notamment de l'instruction des permis de construire.

La Communauté a transféré sa compétence collecte des déchets ménagers et assimilés au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, le SMITOM-LOMBRIC dont elle assure le suivi et le contrôle des prestations de service.

La Communauté a également transféré sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à trois Syndicats qui couvrent l'ensemble de son territoire : le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE), le Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA) et le Syndicat des quatre vallées de la Brie.

Étude sur l'évolution démographique nécessitant à court terme un agrandissement des stations d'épuration de Dammarie-lès-Lys et de Boissettes.

GEMAPI

Lancement d'une étude pour un schéma directeur d'aménagement des berges de Seine.

Collecte des déchets

Déploiement du dispositif « Allo encombrants » en remplacement de la collecte en porte-à-porte des encombrants.

LES PERSPECTIVES 2019

Un nouveau schéma directeur d'assainissement

Un nouveau schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales est lancé en 2019, avec pour objectif de passer d'une logique curative à une logique préventive et de poser les bases d'une gestion patrimoniale du réseau.

L'enjeu à moyen terme est de diminuer le nombre des interventions d'urgence grâce à une meilleure gestion préventive de l'état du patrimoine de la collectivité et de réduire les apports d'eaux claires parasites pour lutter contre l'engorgement des réseaux.

Cette étude se poursuivra en 2020 avec un rendu final début 2021.

Étude pour la reconfiguration de la station d'épuration de Boissettes.

Étude pour la construction d'une unité d'abattement de l'azote sur la station d'épuration de Dammarie-lès-Lys, permettant de traiter l'azote produit par la future unité de méthanisation implantée à proximité.

Étude sur le transfert de la compétence « Eau potable », à la Communauté au 1^{er} janvier 2020, visant à définir les modes de gestion du futur service et une programmation de travaux.



EN CHIFFRES



8 stations d'épuration,
650 km de réseaux,
78 postes de relevage
et 18 bassins d'orage.



13 millions de m³ d'eaux
usées et pluviales traitées
chaque année.



2 300 000 € d'investissements.



1 167 certificats de
conformité de raccordement
au réseau d'assainissement
délivrés.



490 interventions d'urgence
réalisées sur le réseau
d'assainissement pour un
montant de 567 239,87 €.



48 638 T de déchets
collectés en porte à porte,
dont 37 468 T d'ordures
ménagères résiduelles,
7 155 T de déchets verts,
2 977 T d'emballages et
1 038 T d'encombrants.

FONDS EUROPÉENS



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En 2018, l'Agglomération a lancé plusieurs appels à projets dans le cadre du Programme de développement urbain « Investissement Territorial Intégré » ITI.

Ce programme bénéficie de fonds européens FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et FSE (Fonds Social Européen), sur une

programmation 2014-2020, au profit d'actions qui touchent directement la vie quotidienne : l'emploi, l'isolation thermique des logements, la prévention du décrochage scolaire, la santé.



LES FAITS MARQUANTS

Six nouveaux projets retenus



Après les quatre premiers projets retenus en 2017, le Comité de Sélection et de Suivi a validé cinq dossiers sur l'axe 5 – Investir dans l'éducation et adapter les compétences :

Pôle ressources et formations – Filière aéronautique, porté par le Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Villaroches (SYMPAV), qui vise plus spécifiquement les métiers de la mécanique industrielle et de l'aéronautique.

Objectif : 200 bénéficiaires sur 2 ans.

Devenir aides-soignantes pour les personnes en situation de précarité, porté par l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Objectif : 45 bénéficiaires sur 2 ans.

Décroche ton apprentissage, porté par Mission Emploi Insertion – Melun Val de Seine.

Objectif : 100 bénéficiaires sur 2 ans.

Formations téléprésentielles au métier de développeur Web, porté par O CLOCK.

Objectif : 40 bénéficiaires sur 2 ans.

Accompagner et former les demandeurs d'emploi sur les métiers de la santé, porté par la Mission Emploi Insertion – Melun Val de Seine.

Objectif : 20 bénéficiaires sur 2 ans.

Le dossier concernant la construction du Pôle santé de Dammarie-lès-Lys, validé au titre de l'axe 1 – soutenir l'aménagement durable des territoires, fait l'objet d'une réévaluation par le porteur du projet.

Un nouvel appel à projets sur l'inclusion sociale



Un nouvel appel à projets « Favoriser les dynamiques de l'inclusion sociale » a été lancé fin 2018.

Organisé autour d'actions de sensibilisation et d'accompagnement à la lutte contre les discriminations ainsi que d'actions en faveur du suivi médical, il vise à contribuer à l'égalité des chances avec une attention particulière pour l'égalité femmes / hommes.



LES PERSPECTIVES 2019

- Plateforme C.A.R.E (Circuit d'Actions pour la Remobilisation et l'Emploi). Porté par Travail Entraide, ce projet inclut des actions de placement en emploi durable, des ateliers « Autonomie numérique », des rallyes emploi, une permanence d'écrivain public et des cours de français.
- Programmation de projets concernant l'inclusion sociale :
 - « Camion mobile médical » porté par l'association Banlieues Santé.
 - « Favoriser l'inclusion de toutes les populations en difficulté en diagnostiquant l'origine des problèmes et en atténuant toute forme de discrimination » portée par l'Association Familles Laïques de Melun. Ce projet intègre des actions de formation des bénévoles aux pratiques

éducatives auprès d'un public non francophone, de formation des demandeurs aux relations avec les institutions publiques et privées, d'apprentissage de la langue française et d'alphabétisation.

- Validation définitive du projet de construction du Pôle santé de Dammarie-lès-Lys.
- Lancement d'une campagne de communication dans le cadre du Joli Mois de l'Europe, en partenariat avec le centre d'affaires dans les quartiers, l'Atelier.
- Réalisation de cartes postales et de teasers mettant en avant les bénéficiaires de l'Atelier, dans le cadre de la réponse à l'appel à projets de l'Union Européenne.



EN CHIFFRES



70 % : taux de présélection en Comité de Sélection et de Suivi.



54 % : taux de sélection en Comité Régional de Programmation.



700 000 € engagés sur les six projets validés par le Comité de Sélection et de Suivi, en 2018, soit la moitié de l'enveloppe totale de l'ITI Melun Val de Seine.



83 porteurs et chefs d'entreprises accompagnés par l'Atelier.



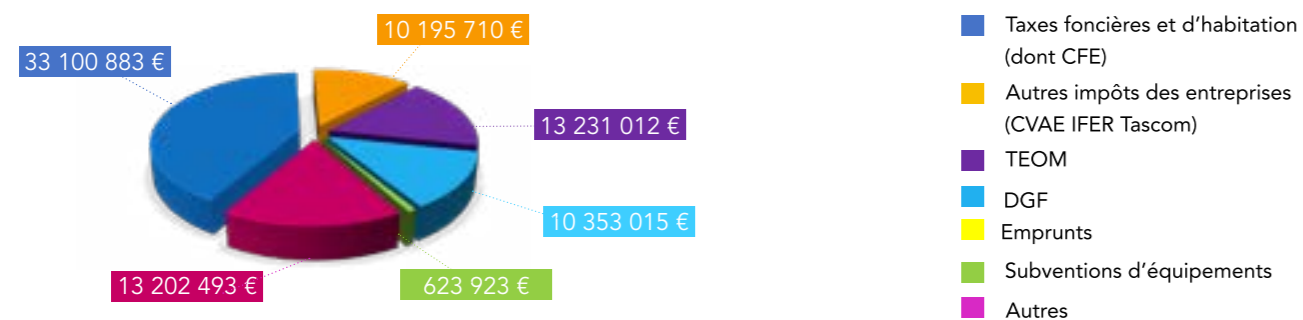
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

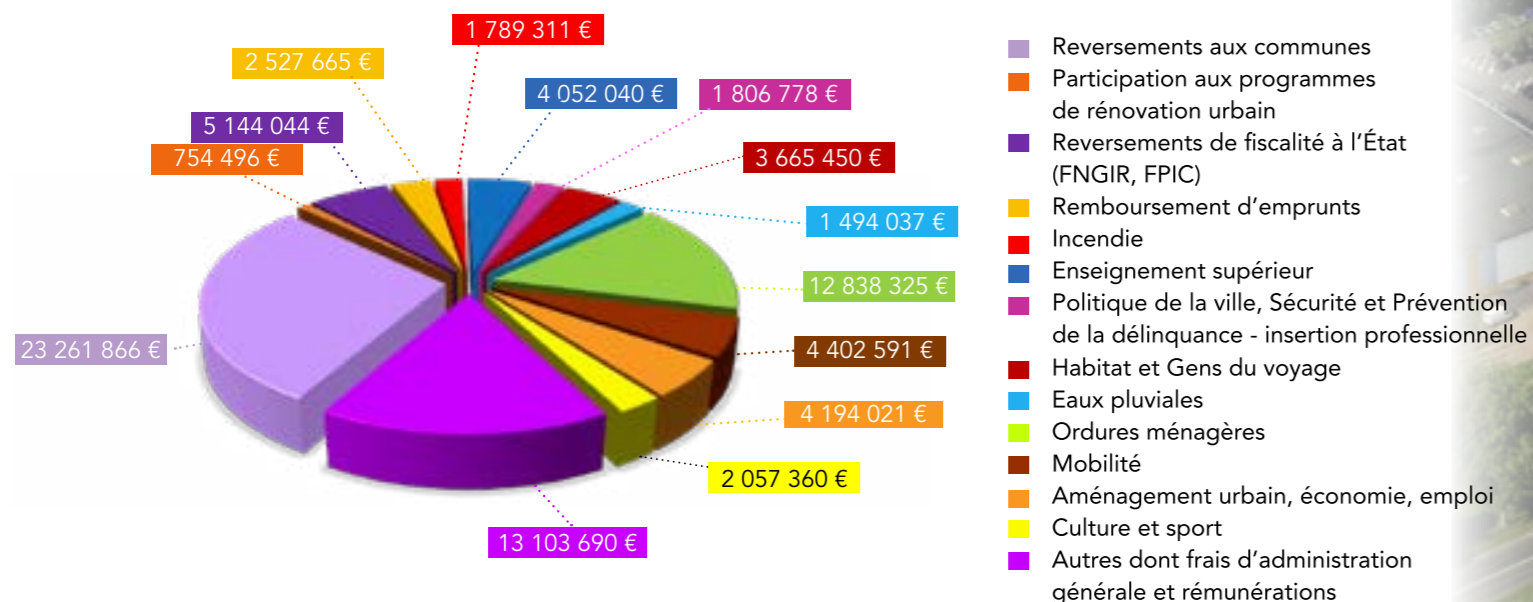


COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL - Ressources de l'exercice : 80 707 036 €
Fonctionnement et investissement

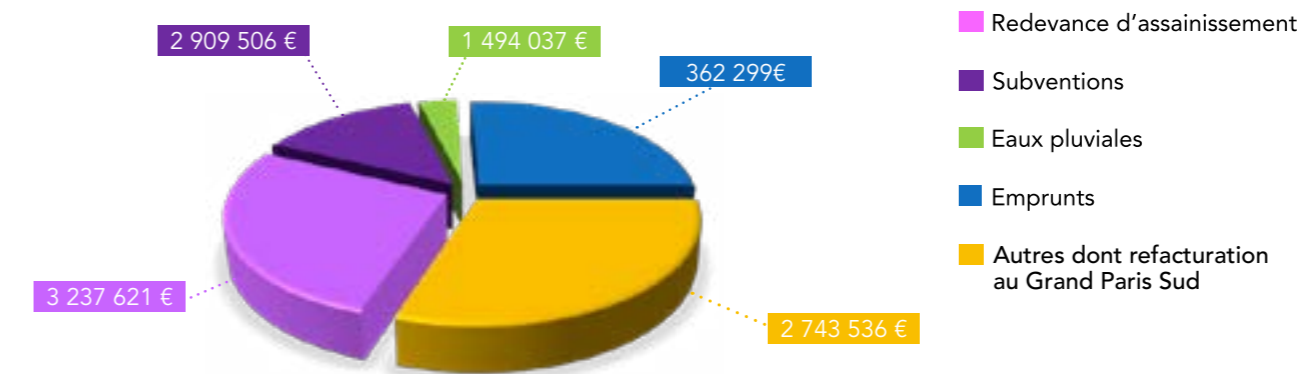


BUDGET PRINCIPAL - Dépenses de l'exercice : 81 091 674 €
Fonctionnement et investissement

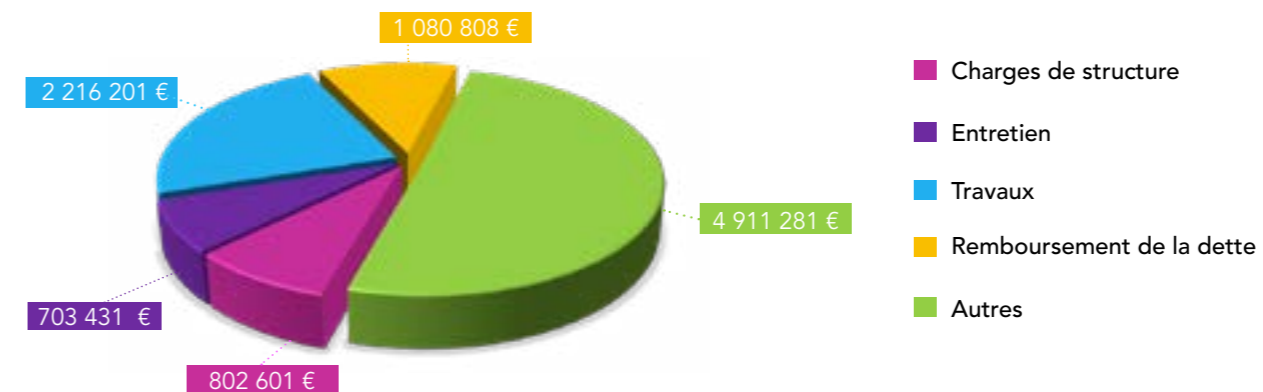


COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ASSAINISSEMENT - Recettes de l'exercice : 10 746 999 €
Fonctionnement et investissement



BUDGET ASSAINISSEMENT - Dépenses de l'exercice : 9 714 322 €
Fonctionnement et investissement





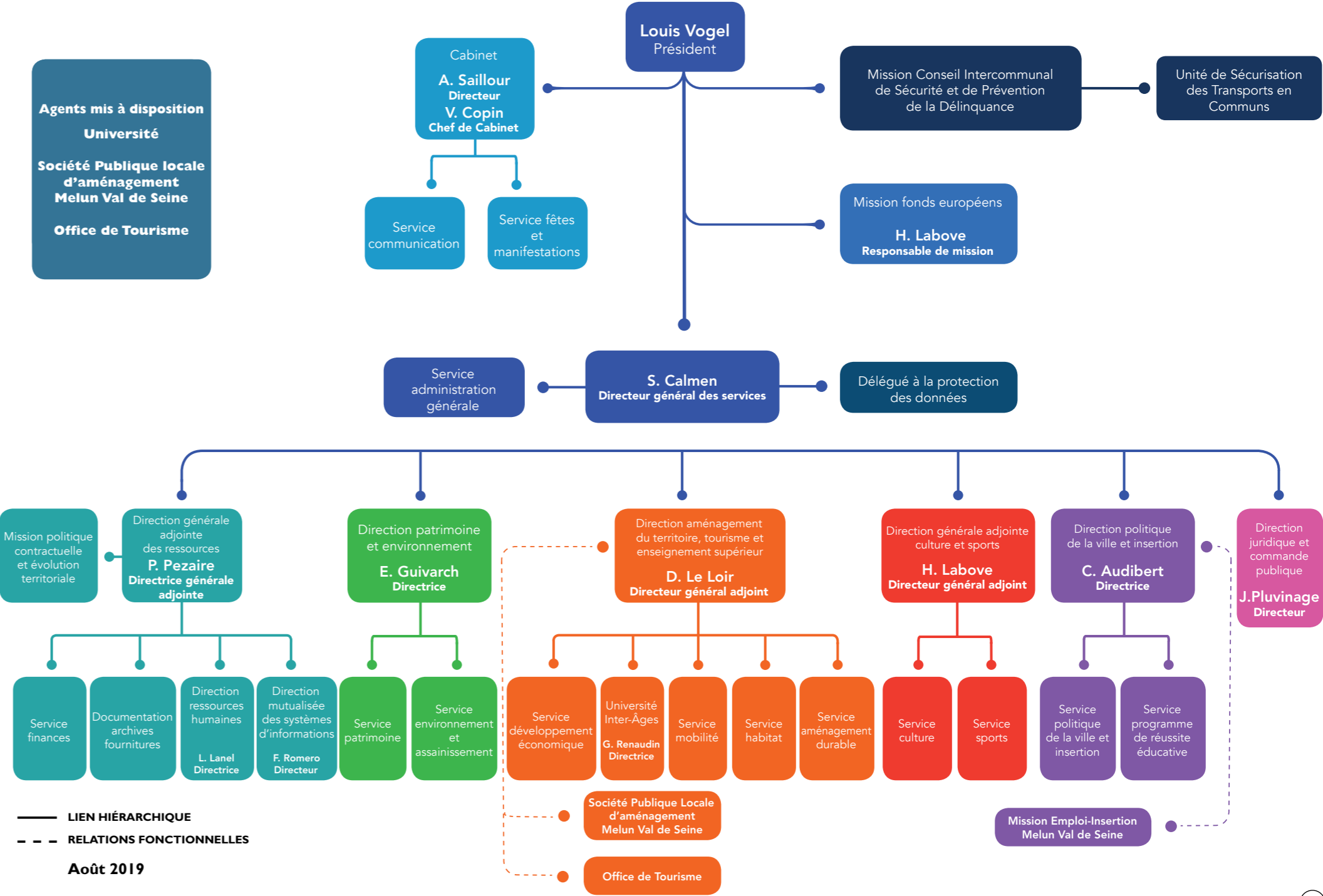
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

LES SERVICES ADMINISTRATIFS





L'ORGANIGRAMME DES SERVICES





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr

